

FICHE DE POSTE

AGENT D'ENTRETIEN ESPACES VERTS

Missions principales : Assurer la réalisation de travaux de création et d'entretien des espaces verts en s'adaptant aux contraintes. Intégrer la spécificité des matériaux vivants eau, végétaux, terre et la contrainte du respect de l'environnement du site. Maintenir un espace public propre, accueillant, pédagogique et sécurisé pour les usagers.

Spécialisation : Assurer l'entretien des terrains de football de la commune

Activités

PROTECTION DE LA QUALITE DES SITES ET PREVENTION DE LA SECURITE

- Appliquer les obligations réglementaires liées aux sites (zone de protection de captage, proximité du littoral, de cours d'eau ou trottoirs, espaces ouverts au public...)

ENTRETIEN GENERAL EN FONCTION DES QUALITE PAYSAGERES ET ECOLOGIQUE DES SITES

- Mettre en œuvre le plan de désherbage global des espaces publics à l'aide de techniques alternatives et réaliser des aménagements sur la base d'un plan et d'un programme de travail
- Réaliser des tailles saisonnières et entretien des végétaux et des arbres
- Assurer la tonte des espaces enherbés
- Contribuer à l'entretien d'espaces publics spécifiques : chemins, cimetière, abords de monuments...
- Valoriser la flore indigène et la biodiversité
- Entretien des regards, les mares, les bassins, les fontaines et lavoirs
- Gérer les déchets produits et les valoriser dans les filières appropriées
- Être apte à travailler toute l'année en extérieur

SPECIALISATION : ENTRETIEN DES TERRAINS DE FOOTBALL

Assurer l'entretien et le suivi les terrains de football dans le but de garantir une bonne pratique sportive :

- Communiquer auprès de ses supérieurs si des problèmes sont constatés

ENTRETIEN DU MATERIEL

- Assurer l'entretien des véhicules et des matériels utilisés
- Assurer le suivi des entretiens obligatoires

TRAVAUX D'ENTRETIEN DU MATERIEL

- Veiller au rangement et à l'entretien des outils de travail

FESTIVITES ET PRETS DE MATERIEL

- Gérer la remise, l'installation, le retour et le rangement des différents matériels communaux à disposition des associations et des particuliers si besoin

Toutes autres activités nécessaires au bon fonctionnement du service

Compétences mobilisées

Savoir-faire	Connaissances
<ul style="list-style-type: none"> • Techniques horticoles et paysagères • Connaissances des pratiques alternatives de gestion différenciée : taille douce, sélection dirigée et techniques de désherbage alternatives, techniques de plantations, tonte ou fauchage • Gestion des espaces verts publics • Gestion des milieux écologiques, de l'eau et des sols • Gestion et valorisation des déchets • Port des EPI correspondant à son activité 	<p>Territoire de la commune</p> <p>Connaissance générale des missions techniques des collectivités et de l'environnement territorial</p> <p>Code de la route, instruction interministérielle sur la signalisation routière, code de la voirie routière, circulaire de 1996</p> <p>Connaissances agronomiques et écologiques</p> <p>Gestion éco-responsable des déchets</p> <p>FORMATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permis VL • Caces catégories 1 et 8, Habilitation nacelle serait un plus • La conduite du tracteur et micro tracteur serait un plus

<p>Position hiérarchique</p> <p>Le Responsable Espaces Vert</p> <p>Le Responsable Voirie</p> <p>Le Responsable des Services Techniques</p>	<p>Elu(s) référent(s)</p> <p>Le Maire</p> <p>L'Adjoint aux travaux</p> <p>L'Adjoint à la vie associative, sports, animations, enfance et jeunesse</p>
<p>Cadre statutaire</p> <p>Catégorie C</p> <p>Filière technique</p> <p>Cadre d'emploi : Adjoint technique territorial ou adjoint administratif territorial</p> <p>Grade mini : Adjoint technique (ou administratif) 2^{ème} classe</p> <p>Grade maxi : Adjoint technique (ou administratif) principal 1^{ère} classe</p> <p>Emploi non fonctionnel</p>	<p>Relations du poste</p> <p>Les agents du service technique et administratif</p> <p>Agents d'autres collectivités</p> <p>Les entreprises</p> <p>Les élus</p> <p>Les associations</p> <p>Les usagers</p> <hr/> <p>Temps de travail</p> <p>Temps complet</p> <hr/> <p>Relais en cas d'absence</p> <p>Les agents du service Espaces Verts</p> <p>Le responsable du service Espaces Verts</p>